

Cote du document: EB 2010/LOT/G.1
Date: 26 août 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Shantanu Mathur
Coordonnateur, programme de dons
téléphone: +39 06 5459 2515
courriel: s.mathur@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	i
Recommandation pour approbation	1
Première partie – Introduction	1
Seconde partie – Recommandation	2

Annexes

I. Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Application à plus grande échelle des activités d'apiculture et autres moyens de subsistance, en vue de renforcer les systèmes agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) et en Afrique orientale	3
II. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – Institut pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE): Irrigation de crue aux fins de la croissance rurale et de la lutte contre la pauvreté	9

Sigles et acronymes

GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
ICIPE	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
NARS	Système national de recherche agricole
POAN	Proche-Orient et Afrique du Nord
UNESCO-IHE	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – Institut pour l'éducation relative à l'eau

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à des propositions de dons, au titre du guichet mondial/régional, à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, telle qu'elle figure au paragraphe 7.

Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant deux propositions de dons en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant total de 2,4 millions d'USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux programmes de recherche et de formation menés par les centres internationaux ci-après, qui ne bénéficient pas du soutien du GCRAI: le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) et l'Institut pour l'éducation relative à l'eau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-IHE).
2. Les documents relatifs aux dons soumis au Conseil d'administration pour approbation figurent en annexe au présent rapport:
 - i) Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Application à plus grande échelle des activités d'apiculture et autres moyens de subsistance, en vue de renforcer les systèmes agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) et en Afrique orientale
 - ii) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – Institut pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE): Irrigation de crue aux fins de la croissance rurale et de la lutte contre la pauvreté
3. Les objectifs et la teneur de ces programmes de recherche appliquée et de renforcement des capacités sont conformes aux objectifs stratégiques du FIDA, qui sont en constante évolution, ainsi qu'à la politique en matière de financement sous forme de dons.
4. L'objectif stratégique primordial qui guide la Politique révisée du FIDA en matière de financement sous forme de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2009, est de promouvoir des approches et technologies efficaces et/ou innovantes, ainsi que des politiques et institutions, qui favorisent le développement agricole et rural en donnant aux femmes et aux hommes pauvres des zones rurales des pays en développement les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire.
5. Cette politique vise à obtenir les résultats suivants: a) promotion d'activités innovantes et mise au point de technologies et de méthodes originales au service du groupe cible du FIDA; b) promotion par ce groupe cible, et en son nom, d'activités de sensibilisation, de plaidoyer et de concertation concernant des questions qui

revêtent de l'importance pour les populations rurales pauvres; c) renforcement des capacités des institutions partenaires afin qu'elles assurent une série de services en faveur des populations rurales pauvres; et d) promotion de l'apprentissage fondé sur les enseignements tirés, de la gestion des savoirs et de la diffusion de l'information sur les questions relatives à la réduction de la pauvreté rurale, parmi les parties prenantes à l'intérieur des diverses régions et entre elles.

6. Les programmes proposés dans les annexes au présent document sont conformes aux objectifs et aux résultats escomptés de la politique révisée du FIDA en matière de dons.
 - a) Le programme d'application à plus grande échelle des activités d'apiculture et autres moyens de subsistance, en vue de renforcer les systèmes agricoles dans la région POAN et en Afrique orientale, mené sous la conduite de l'ICIFE, sera axé sur les groupes cibles du programme de prêts du FIDA et sur leurs stratégies de sécurité alimentaire familiale, se concentrant en particulier sur les groupes qui vivent dans des zones agroécologiques reculées et marginalisées. Il promouvra les technologies novatrices des projets exécutés grâce à des prêts dans la région d'Afrique orientale et australe, qui sont fondées sur des données concrètes, et les reproduira dans la région POAN.
 - b) Le programme d'irrigation de crue de l'UNESCO-IHE vise à gérer les pénuries d'eau dans le cadre du changement climatique, moyennant la conception, la validation et la promotion de méthodes nouvelles concrètes permettant d'utiliser les ressources dans des zones difficiles (associant l'ingénierie, l'agronomie et l'innovation institutionnelle). Le don permettra de financer l'élaboration de politiques concernant l'irrigation de crue dans quatre pays, de renforcer les capacités des prestataires de services locaux dans les zones d'irrigation de crue et de partager les savoirs relatifs aux pratiques performantes.

Seconde partie – Recommandation

7. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme "Application à plus grande échelle des activités d'apiculture et autres moyens de subsistance, en vue de renforcer les systèmes agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) et en Afrique orientale", accordera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIFE) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme "Irrigation de crue aux fins de la croissance rurale et de la lutte contre la pauvreté" accordera un don ne dépassant pas un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – Institut pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE), à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Kanayo F. Nwanze

Président

Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Application à plus grande échelle des activités d'apiculture et autres moyens de subsistance, en vue de renforcer les systèmes agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) et en Afrique orientale

I. Contexte

1. La région POAN et l'Afrique orientale pourraient faire partie des zones de production de miel les plus productives d'Afrique, mais elles sont inexploitées. De plus, en raison des méthodes de collecte et de traitement et des problèmes de stockage, la qualité de ce miel est souvent médiocre. Par ailleurs, les races d'abeilles domestiques doivent faire face à une nouvelle menace dans la région: la mite varroa et d'autres maladies et ravageurs frappant l'abeille domestique. Les feux allumés pour défricher les terres agricoles et les crues font courir un grave danger à la biodiversité des pollinisateurs, et à l'apiculture en particulier, en raison de la destruction des habitats, des colonies d'abeilles et de la flore et la faune de cet écosystème fragile. Des activités apicoles améliorées rétabliront la biodiversité et assureront des services de pollinisation qui permettront d'accroître le rendement des cultures. En outre, la certification de produit biologique et le commerce équitable des ruches d'abeilles et des autres produits forestiers et agricoles permettront aux populations rurales pauvres d'avoir accès aux marchés mondiaux spécialisés, ce qui contribuera à augmenter leurs revenus, à conserver la biodiversité agricole et à améliorer leurs moyens de subsistance grâce aux revenus monétaires et au relèvement de la productivité agricole. Les collectivités locales ont peu d'argent à consacrer à la protection de l'environnement. Les États les plus pauvres sont caractérisés par des sécheresses ou des crues répétées, des guerres civiles ou une agitation politique, et par les déplacements massifs de personnes qui en résultent. Parmi ces pays figurent l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan et le Yémen. Selon la stratégie proposée par l'ICIPE pour réduire fortement la pauvreté, il faut s'assurer que les pauvres reçoivent une part plus importante des avantages liés au développement qui jouent un rôle essentiel, et bénéficient d'un véritable accès aux ressources naturelles. À travers le développement d'activités durables reposant sur des produits naturels, les communautés sont incitées à gérer l'environnement de manière constructive et à s'acheminer vers une économie sobre en carbone. Par conséquent, la progression des investissements du FIDA en faveur de ces activités peut avoir une incidence notable sur la réduction de la pauvreté dans la région, ainsi que l'ont montré les résultats satisfaisants obtenus par les groupements d'apiculteurs au Kenya, qui travaillent en collaboration avec ICIPE dans le cadre d'un petit don du FIDA/Programme des Nations Unies pour le développement. Le présent don sera principalement utilisé pour financer les infrastructures et pour assurer la formation et le renforcement, dans une optique commerciale, des capacités des apiculteurs qui prennent part aux projets du FIDA en cours et au programme national d'apiculture dans chacun des cinq pays participants.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

2. Le programme proposé fait la synthèse des objectifs communs du FIDA et des cofinanceurs et de ses partenaires d'exécution dans les pays participants et appuie la stratégie de lutte contre la pauvreté du FIDA en: i) renforçant les capacités des populations rurales pauvres et de leurs organisations; ii) promouvant un accès équitable à la technologie et aux ressources naturelles productives; et iii) améliorant l'accès aux services financiers et aux marchés. Le programme

financé par un don du FIDA a pour objectifs stratégiques de promouvoir des travaux de recherche en faveur des pauvres concernant les solutions technologiques et les méthodes innovantes qui améliorent l'efficacité sur le terrain; et de renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires (notamment les organisations à assise communautaire et les ONG). Le programme mettra à profit les moyens de subsistance tirés des ruches et d'autres produits naturels, ainsi que les services de pollinisation, pour lutter contre la pauvreté et protéger l'environnement. Les petits exploitants des pays visés par le programme doivent adapter leurs systèmes agricoles aux nouvelles options génératrices de revenus, afin de surmonter les multiples difficultés auxquelles ils se heurtent en raison des périodes prolongées de sécheresse ou des fortes pluies, et de la baisse rapide de la fertilité des sols qui en découle. La raison d'être du programme est d'aider les communautés rurales, pauvres pour la majeure partie, et les femmes en particulier, à améliorer leurs moyens de subsistance et à protéger l'environnement naturel en leur permettant d'accroître la productivité et la capacité d'adaptation de leurs systèmes agricoles et des ressources naturelles, grâce à l'adoption de systèmes de gestion intégrés et de techniques d'exploitation des terres durables.

3. **Nécessité d'une application à plus grande échelle.** Les activités menées actuellement au titre de dons du FIDA ont permis à ce jour de jeter des bases solides dans le domaine de l'apiculture dans tous les pays participants. Ce résultat est particulièrement impressionnant au Kenya, où des communautés comme celles du district de Mwingi, qui ont bénéficié d'un premier don accordé par le FIDA à l'ICIPE, ont reçu récemment un prix international pour leur production de miel biologique. Dans le cadre du programme de pays du FIDA au Kenya, il est reconnu qu'il est nécessaire d'appliquer cette technologie à plus grande échelle, afin de généraliser son exploitation parmi les communautés pauvres des zones rurales où l'apiculture et la sériciculture sont prometteuses. Par exemple, au Yémen, une formation et un renforcement des capacités limités ont été proposés à titre expérimental, et la Banque islamique de développement et l'ICIPE sont intervenus lors de la situation d'urgence due aux crues, en juin 2009, et ont réorganisé les activités apicoles à Hedramaut et également dans les zones visées par le projet du FIDA, dans la région de Dhala. Toutefois, la production à grande échelle accuse toujours un retard, faute d'infrastructures, et une formation plus poussée concernant l'organisation en groupements et le renforcement des capacités des prestataires de services est indispensable. Le don en question permettra aux communautés de donner une plus grande ampleur aux activités locales d'apiculture, de s'attaquer aux problèmes liés aux revenus et d'accroître leurs avoirs et leurs capacités. L'amélioration des compétences des communautés rurales en apiculture et l'adoption de nouvelles techniques de production apporteront une valeur ajoutée en augmentant la quantité, la qualité et la valeur du miel, de la cire et des autres produits tirés de la ruche (propolis, pollen et gelée royale, etc.), produits à forte valeur marchande qui remplaceront un usage surtout domestique, à des fins de subsistance. Le programme mettra l'accent sur les marchés locaux et régionaux, où seront vendus des produits de grande qualité tirés des ruches, ainsi que sur les créneaux commerciaux spécialisés internationaux pour les produits biologiques et issus du commerce équitable. Il favorisera l'équité entre les sexes et la participation des groupes marginalisés à ses démarches. Il faudra prévoir du matériel pour améliorer la production et inclure des activités de recherche-développement portant sur de nouveaux produits dérivés à valeur ajoutée et générateurs de revenus. Une approche adaptative relative aux filières sera adoptée afin de créer et de renforcer des entreprises bio à assise communautaire. Parmi les résultats escomptés figurent: l'amélioration de la capacité de production et de traitement, ainsi que l'accroissement des revenus tirés des produits de l'apiculture et de la sériciculture, des champignons et des cultures traditionnelles dans plusieurs villages des zones

desservies par le programme. Le programme prévoit d'utiliser divers mécanismes visant à donner aux communautés les moyens de définir leurs priorités et de prendre en charge leurs propres investissements en faveur du développement. En vue de favoriser la pérennité, il fera partie intégrante des projets financés par le FIDA en cours dans les pays participants.

4. **Analyse du problème.** Le programme analysera le type et l'ampleur des difficultés rencontrées dans les cinq pays de la région POAN et de l'Afrique orientale et mettra au point des solutions durables à deux problèmes précis: les obstacles à la production qui compromettent de plus en plus les moyens de subsistance des ruraux et les menaces pesant sur la biodiversité.

III. Le programme proposé

5. Dans l'ensemble, le programme a pour but d'appliquer à plus grande échelle les activités d'apiculture donnant de bons résultats, ainsi que d'autres moyens de subsistance, afin d'accroître les revenus, moyennant une productivité majeure, la certification de produit biologique et des services de pollinisation des cultures à des fins de rendement/qualité dans la région POAN et en Afrique orientale.
6. Les objectifs du programme sont les suivants:
 - a) dispenser une formation et apporter un appui en matière d'infrastructures aux groupements paysans, concernant des techniques appropriées d'application à plus grande échelle pour l'apiculture et d'autres moyens de subsistance, y compris les services de pollinisation des cultures;
 - b) aider les communautés visées par le programme à diversifier leurs moyens de subsistance, afin d'améliorer les revenus qu'elles tirent de l'utilisation durable des ressources naturelles grâce à l'apiculture et à d'autres options; et
 - c) suivre et évaluer les activités du programme.
7. Ces objectifs seront atteints au moyen de cinq activités de terrain.
8. Le groupe cible sera formé des populations rurales pauvres vivant dans les zones de projet du FIDA et dans les zones forestières classées d'Égypte, d'Éthiopie, du Kenya, du Soudan et du Yémen. Les communautés pauvres ont été désignées, l'accent étant mis sur la participation accrue des jeunes et des femmes. Le programme visera à surmonter la pauvreté rurale grâce à ses mécanismes de proximité. Les marchés du Kenya pour les techniques génératrices de revenus sont bien développés, et ce pays servira de plate-forme de formation principale pour les autres pays participants.
9. Le programme, qui sera exécuté sur une période de trois ans, comptera cinq principales composantes:
 - a) enregistrement des associations paysannes, plantations pour les abeilles et les vers à soie, et récolte sauvage aux fins de la gestion de l'écosystème (associations communautaires ICIPE/systèmes nationaux de recherche agricole [NARS]);
 - b) renforcement des capacités des communautés et des institutions en certification de produit biologique et en commerce équitable, mise en place de systèmes de contrôle interne et travaux préparatoires en vue de la certification des terres et des centres de traitement;
 - c) matériel permettant d'appliquer à plus grande échelle la production de miel et d'autres produits tirés de la ruche ainsi que la sériciculture, et d'accéder aux marchés mondiaux;
 - d) i) formation technique assurée à l'ICIPE concernant l'apiculture et d'autres techniques génératrices de revenus, les services de pollinisation des

cultures/de l'écosystème, et le miel/la soie/les produits provenant de la récolte sauvage; et

- ii) ateliers de formation sur place;
- e) i) cartographie socioéconomique des moyens de subsistance à la fin de chaque année d'exécution du programme afin d'évaluer l'impact de l'adoption de la technologie; élaboration de directives en dialecte (ICIPE/Ministère de l'agriculture); et
- ii) administration du programme, dépenses de personnel de l'ICIPE, services de consultants;
 - suivi et évaluation des activités du programme;
 - mesures des résultats et des produits obtenus;
 - analyse de l'impact; et
 - rédaction de rapports techniques (ICIPE).

IV. Résultats et avantages escomptés

10. Les résultats escomptés sont les suivants:

- une amélioration des moyens d'action des populations rurales pauvres, moyennant le développement d'entreprises familiales et l'adoption de méthodes d'application à plus grande échelle plus performantes et innovantes ainsi que des pratiques les meilleures;
- la mise au point de modèles de moyens de subsistance et de modules de création de revenus reposant sur un processus décisionnel familial;
- l'appropriation des entreprises de produits agro-industriels, en favorisant la participation des jeunes et des femmes; et
- un système de filières bien conçu visant à promouvoir les produits à forte valeur ajoutée et à fort coefficient de main-d'œuvre, et une bonne gouvernance afin de favoriser la croissance du secteur industriel rural et l'accès au marché;

11. Les avantages escomptés sont les suivants:

- la formation de 1 500 ruraux participants, venant de cinq pays, à l'application à plus grande échelle et à la création d'entreprises, et l'amélioration des revenus provenant des entreprises de conservation;
- le produit des ventes de l'agro-industrie certifiée bio et l'amélioration de la productivité agricole grâce aux services de pollinisation;
- l'appropriation par les paysans des entreprises bénéficiant d'une participation du secteur privé à tous les niveaux de la filière mondiale;
- le renforcement des liens en amont et en aval entre la production primaire et secondaire et les systèmes de commercialisation de l'agro-industrie, moyennant la participation du secteur privé et la certification de produit biologique et de commerce équitable;
- la mise au point des méthodologies et le renforcement des capacités, moyennant une formation en matière de certification de produit biologique et de commerce équitable, ainsi que leur application à plus grande échelle, en vue d'améliorer les moyens d'existence en se fondant sur l'usage commercial des ressources relatives aux insectes et d'autres produits agricoles liés aux divers habitats; et
- les communautés pauvres sont dotées des moyens nécessaires pour créer des revenus importants, grâce à une formation en matière de certification de produit biologique et de commerce équitable, et assurer une

répartition équitable des avantages grâce à la vente de ces produits certifiés sur les marchés mondiaux.

V. Modalités d'exécution

12. L'ICIPE sera l'institution chef de file dans chaque pays. Les coordonnateurs des projets financés par des prêts du FIDA et les chefs des équipes nationales appartenant aux NARS de chaque pays coordonneront et faciliteront la gestion globale du programme, en collaboration avec les autres parties prenantes des communautés. Le programme aura recours à un dispositif harmonisé et rationalisé de collecte régulière de données aux échelons national et régional. Les autres partenaires de cofinancement coordonneront les activités de mise en œuvre du programme au niveau des pays. Dans chaque pays, l'institution partenaire sera le Ministère de l'agriculture et des forêts. L'ICIPE et les NARS diffuseront conjointement les conclusions de travaux de recherche sur le développement sérieux et favoriseront leur application dans la pratique et dans le cadre des politiques. Nombre des activités de diffusion de l'ICIPE comporteront une formation et un renforcement des capacités en techniques agro-industrielles, ainsi qu'une sensibilisation aux innovations issues de la recherche-développement. Le programme améliorera les activités de renforcement des capacités aux niveaux du projet du FIDA et du gouvernement pour ce qui est de la collecte, de l'analyse et de l'application des données. À chaque échelon local, national et régional, il constituera des comités de coordination en vue de superviser l'état d'avancement des activités. Il est proposé que le programme passe contrat avec un centre multimédia pour préparer la documentation diffusée par les médias ou pour finaliser les éléments préparés par le programme. Étant donné la nature et la portée des activités, une autre phase pourrait être envisagée en temps utile – sous réserve d'une évaluation des résultats et des progrès.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

13. Le plan de financement actuel est présenté dans le tableau ci-dessous. Les coûts de départ et le cofinancement supplémentaire sont confirmés par écrit par les participants respectifs (certains d'entre eux sont des coûts de fonctionnement) et les donateurs. La contribution du FIDA s'élève à 18% du coût total du programme.

Résumé du budget et du plan de financement

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>
Dépenses de personnel (y compris sous-traitance)	260	700
Services professionnels	180	600
Frais de voyage	100	530
Équipement	240	1 680
Dépenses de fonctionnement, établissement de rapports et publications	220	940
Formation/renforcement des capacités	200	930
Total	1 200	5 380

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Scaling up bee-keeping and livelihood options for better income through enhanced productivity, organic certification and crop pollination services for quality yield in NENA and East Africa	Seven IFAD programme sites in five countries adopt scaling-up income generation guidelines, crop management and forest conservation	Capacity building of IFAD programme community in all sites, with increased income	No political or tribal disturbance delaying programme progress
Objectives	<ol style="list-style-type: none"> 1. Help programme communities develop coping mechanisms and diversify livelihoods, improve their incomes from sustainable use of natural resources through bee-keeping and other options 2. Provide training and infrastructure support for farmers' groups in appropriate scaling-up technology for apiculture and other livelihood options, including crop pollination services 3. Monitoring and evaluation of programme activities 	<ol style="list-style-type: none"> i. Poor rural groups adopt income generation activities: business enterprises based on silk, honey and pollination, with marketplaces developed at all programme sites ii. Capacity-building of NARS and community, marketplaces, processing centres and apiaries established iii. Risk management tools defined 	<ol style="list-style-type: none"> i. Programme annual report ii. Brochures in vernacular iii. Community-ownership-driven marketplaces iv. Guidelines for risk management and adoption of new technologies 	<p>No existing environmental risks</p> <p>Increase in pollinators</p> <p>Stable markets</p>
Outputs	<ul style="list-style-type: none"> • Training of 1,500 rural households from 6 countries in enterprise development and 20% improved income from conservation enterprises • Earnings from sales for organic certified agribusinesses and enhanced crop productivity through pollination services • Farmers' ownership of the enterprises, with private-sector involvement at all levels of the global value chain • Data assessment of impact on crops, forests and biodiversity 	<ul style="list-style-type: none"> • Enhanced number of beneficiaries, capacity and turnover in all linked IFAD/cofinancer programme groups • Off-farm enterprises and pollination services established and increase in product value through FTOC, branding and marketing • Ownership by community of agribusiness product enterprises 	<p>Through seminars, farmers' workshops, and media coverage</p> <p>Guidelines for internal control systems (ICS) for stakeholders</p> <p>Regular programme reports</p> <p>Mid-term and completion programme evaluation (impact assessment)</p> <p>New technologies functioning</p>	<p>Increase in pollinators</p> <p>Stable markets</p> <p>Weather patterns are not disruptive</p> <p>Poor rural people participate in capacity-building</p> <p>Successful adoption of developed tools</p>
Key activities	<ol style="list-style-type: none"> 1. i. Help communities build effective, strong value chains, including business structures, value addition and marketing strategies, for nature-based enterprises ii. Improve livelihoods of 1,500 poor households through scaling up of nature-based products and incentives to communities for managing their environment positively 2. iii. Provide technical and business training to rural communities in new technologies and scaling-up methodologies to develop conservation enterprises that are environmentally, ecologically and financially sustainable iv. Develop a manual to guide the establishment and development of diversified, conservation-positive enterprises 3. v. Devise a participatory M&E framework for assessing the effectiveness of livelihood interventions vi. M&E framework and data collection system available to assist in the design and implementation of other IFAD projects in the region 	<ol style="list-style-type: none"> 1. i. Registered community association in each country (50% women), trained in conservation enterprise development technology ii. Post-harvest processing equipment at each site for value addition and for training purposes. Marketplace building and collection centres in each IFAD programme site. Data developed on floral calendar and pollinator species for user groups 2. iii. Feedback data from IFAD programme staff and communities trained in apiculture, sericulture, forestry and crop management iv. Maximum profit per hectare known v. Guide manuals available 3. vi. M&E framework implemented to record community behaviour vii. Other IFAD projects benefited in region 	<p>Programme sites, annual technical and financial progress reports, annual M&E reports</p> <p>Programme sites, annual technical and financial progress reports, annual M&E reports</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption of programme training by programme and partners' staff 2. Adoption of programme tools by the community and NARS 3. Programme sites, annual technical and financial progress reports, annual M&E reports

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – Institut pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE): Irrigation de crue aux fins de la croissance rurale et de la lutte contre la pauvreté

I. Contexte

1. L'irrigation de crue est un système de gestion des ressources qui peut contribuer dans une large mesure à la production vivrière locale et à la sécurité des moyens de subsistance. Dans les systèmes d'irrigation de crue, les crues de brève durée des cours d'eau saisonniers sont dérivées à des fins d'irrigation, de réalimentation des nappes, d'amélioration des parcours ou de foresterie locale. Ce système est appliqué dans certaines des régions du monde les plus isolées et les plus pauvres.
2. À l'échelle mondiale, la superficie irriguée par épandage de crues est d'environ 2,6 millions d'hectares, et le nombre estimatif de personnes tributaires de ce système est compris entre 9 et 13 millions. L'irrigation de crue est utilisée en Asie de l'Ouest (Afghanistan, République islamique d'Iran et Pakistan), au Moyen-Orient (Arabie saoudite et Yémen), en Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie) et dans la Corne de l'Afrique (Érythrée, Éthiopie, Kenya, Somalie et Soudan). En Afrique du Nord, la superficie irriguée par épandage de crues a diminué au cours des 20 dernières années, en raison de la construction de réservoirs sur plusieurs rivières intermittentes. En revanche, dans la Corne de l'Afrique, cette superficie augmente rapidement, surtout en Érythrée et en Éthiopie. La pression démographique pousse les populations à s'installer dans les basses terres, qui sont devenues plus habitables, car le paludisme et la trypanosomiase sont peu à peu enrayerés. Ce système d'irrigation est également en forte progression dans d'autres régions d'Afrique. Les plus grandes superficies irriguées par épandage de crues se trouvent en République islamique d'Iran et au Pakistan. Dans ce dernier pays, l'irrigation de crue est le principal système ressource sur la rive occidentale "aride" de l'Indus, couvrant une superficie d'au moins 600 000 hectares. Outre les régions connues, il existe plusieurs zones "inconnues": l'Asie centrale (notamment en Afghanistan), la Chine occidentale et l'Amérique latine. Le fait qu'il n'existe pas de données récentes et accessibles sur l'irrigation de crue dans ces zones, même si elle peut couvrir de vastes superficies, témoigne du caractère non structuré de ce système et du peu d'attention dont il bénéficie.
3. L'irrigation de crue offre de vastes possibilités de croissance économique, moyennant un appui bien ciblé et une meilleure gouvernance. Les progrès concernant la production agricole, la production non agricole et l'amélioration des moyens de subsistance dans l'ensemble.
4. D'après l'Évaluation globale de la gestion de l'eau en agriculture (2007), la production vivrière dans les zones de culture pluviale – y compris les zones d'irrigation de crue – devrait assurer 75% de l'accroissement nécessaire de la production vivrière dans le monde. Cette évaluation a également fait observer que, dans toutes les régions du monde, la superficie où est pratiquée une agriculture tributaire des précipitations a augmenté, mais le rendement par hectare des cultures de base n'a guère progressé.
5. Les systèmes de production font donc l'objet d'un intérêt accru. De plus en plus, les zones d'irrigation par épandage de crues sont repérées et ciblées dans le cadre de programmes de remise en état et d'amélioration. Ce système peut largement contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la croissance rurale, mais l'irrigation de crue est par nature très différente des autres systèmes de gestion des ressources. Les interventions doivent être adaptées à ses caractéristiques spécifiques, telles que l'incertitude inhérente à cette pratique, qui se traduit par des formes de coopération

uniques, la gestion sur le plan technique de crues qui peuvent être très fortes (et potentiellement dévastatrices) ou bien faibles, la gestion des sédiments et des processus de sédimentation, l'importance de la conservation de l'humidité des sols et l'agronomie spécifique.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

6. Les possibilités d'amélioration de la productivité et des moyens de subsistance dans les zones d'irrigation de crue, grâce à la recherche appliquée, à la gestion des savoirs, à la mise en place de réseaux et aux activités de sensibilisation, sont énormes. Le Réseau sur l'irrigation de crue – qui existe depuis 2002 et est organisé par l'UNESCO-IHE et par MetaMeta – compte actuellement 380 membres et 10 centres régionaux et internationaux associés dans le monde, et il est bien placé pour répondre aux besoins concernant de telles activités dans certains pays de la région POAN et de l'Afrique de l'Ouest, une fois que ces membres seront dotés d'un matériel adéquat et de moyens appropriés.
7. Au cours des dernières années, des informations ont été recueillies sur les bonnes pratiques et du matériel pédagogique a été préparé, activités qui se poursuivent. Moyennant la documentation et le partage des expériences à l'intérieur des pays et entre eux, un recueil de pratiques améliorées est actuellement établi pour un certain nombre de domaines tels que l'organisation et la gouvernance; la dérivation de l'eau et l'ingénierie; l'amélioration de l'agronomie; et la gestion de l'humidité.
8. Il est maintenant possible de promouvoir une vaste gamme d'options aux niveaux des opérations et des politiques des pays. Une meilleure gestion des systèmes d'irrigation de crue peut permettre d'améliorer dans une large mesure la productivité économique et les moyens de subsistance dans des régions qui sont principalement constituées de poches de pauvreté.
9. Le FIDA est l'un des plus importants donateurs pour ce qui est de l'irrigation de crue. Il a notamment appuyé cette activité en Érythrée, au Soudan, en Tunisie et au Yémen; nombre de ces pays figurent parmi ceux qui participent au programme proposé, et ils ont obtenu des résultats et permis de dégager des enseignements susceptibles de contribuer à l'amélioration des politiques et des programmes dans ce domaine.
10. Le don proposé aidera l'UNESCO-IHE à maintenir sa base de savoirs sur l'irrigation de crue et à en tirer parti, compte tenu du rôle important qu'elle peut jouer pour un grand nombre d'organismes d'exécution (dont les bureaux extérieurs du FIDA), d'établissements d'enseignement et d'organisations locales associées au Réseau sur l'irrigation de crue.

III. Le programme proposé

11. Le programme a pour objectif général d'élaborer des politiques et des programmes relatifs à l'irrigation de crue. Son objectif spécifique est de rassembler des données sur des expériences pratiques fondées sur des preuves concrètes, qui contribuent à accélérer la croissance dans les zones marginales de quatre pays, où l'irrigation de crue pourrait favoriser dans une large mesure le développement agricole.
12. Ce programme de recherche et de renforcement des capacités sera axé sur l'irrigation de crue, mode de gestion des ressources dans lequel des crues de brève durée sont dérivées au profit de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau potable, des parcours, de la foresterie et de la réalimentation des nappes d'eau souterraines. Dans le cadre du programme proposé, des politiques et des programmes concrets d'irrigation de crue seraient mis au point dans quatre pays (Éthiopie, Pakistan, Soudan et Yémen), en se fondant sur la recherche-action et sur des expériences pratiques bien documentées.

13. Ce programme d'une durée de quatre ans comptera quatre principales composantes ou "tâches":
- Tâche 1: renforcement du Réseau sur l'irrigation de crue;
 - Tâche 2: projets d'action-recherche innovants;
 - Tâche 3: renforcement des capacités, approfondissement et diffusion continus des savoirs; et
 - Tâche 4: appui apporté par un ensemble de spécialistes aux programmes de pays et aux projets du FIDA.
14. Le programme renforcera les activités du Réseau sur l'irrigation de crue dans les pays cibles, avec notamment l'élaboration de documents d'orientation pour aider les organismes d'exécution (programmes de soutien rural, programmes de lutte contre la pauvreté, projets de mise en valeur des ressources en eau) à concevoir des interventions efficaces et appropriées grâce à des conseils sur la formulation des programmes et la formation (tâche 1).
15. Outre la recherche-action innovante, des activités seront mises en œuvre dans les quatre pays, visant à faire adopter de bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves ailleurs, par le biais d'échanges Sud-Sud. Ces pratiques peuvent aller de la dérivation classique améliorée, d'une meilleure gestion du sol et de l'eau et de l'introduction de plantes et de races animales venant d'autres régions dans les programmes nationaux de recherche aux expériences d'ordre économique concernant de nouvelles cultures ou la foresterie locale commerciale. Les activités de recherche-action sont définies en collaboration avec l'organisation partenaire locale (tâche 2).
16. La tâche 3 porte sur le renforcement des capacités, ainsi que sur l'approfondissement et la diffusion continus des savoirs. Elle comprendra notamment une formation au niveau supérieur et l'élaboration de matériel pédagogique – y compris des vidéos. Dans tous les pays, des activités de soutien seront organisées afin que l'irrigation de crue soit inscrite au programme des universités et de la formation professionnelle.
17. Enfin, le programme appuiera les programmes de pays et les projets du FIDA qui présentent un intérêt et offrent la possibilité d'utiliser les techniques de l'irrigation de crue pour la production et pour la gestion améliorée des ressources (tâche 4).
18. Le groupe cible comprend les petits exploitants des zones irriguées par épandage de crues, les organisations paysannes et les organisations qui apportent actuellement, ou pourraient apporter, un soutien en matière d'irrigation de crue – en particulier les principaux organismes d'exécution, les établissements d'enseignement et les organisations locales associées aux sections nationales du Réseau sur l'irrigation de crue. On s'attachera en particulier à établir des liens avec les programmes de pays et les projets d'investissement financés par le FIDA qui présentent un intérêt dans les quatre pays ciblés.

IV. Résultats et avantages escomptés

19. Les résultats et avantages escomptés sont les suivants:
- a) **Renforcement du Réseau sur l'irrigation de crue:** i) sections nationales du Réseau exerçant leurs activités en Éthiopie, au Pakistan, au Soudan et au Yémen, avec au moins 60 membres actifs et un plan relatif au réseau réalisable dans chaque pays; ii) engagement auprès d'au moins trois organisations clés dans chaque pays en apportant un soutien aux composantes de leurs programmes relatives à l'irrigation de crue, moyennant une formation et une aide aux programmes; et iii) établissement de notes d'orientation nationales sur l'irrigation de crue dans chaque pays.

- b) **Mise en œuvre d'activités de recherche-action innovantes:** i) dans chaque pays, mise en œuvre d'au moins deux activités de recherche-action innovantes – couvrant une vaste gamme de bonnes pratiques possibles – grâce aux échanges Sud-Sud; et ii) évaluation et documentation de chaque activité de recherche-action, et définition de la voie à suivre pour une application à plus grande échelle, s'il y a lieu, selon une approche transfrontière de la gestion intégrée des ressources en eau.
- c) **Renforcement des capacités et documentation et diffusion des savoirs:** i) réalisation de quatre études de maîtrise en sciences (fondées sur des activités de recherche-action), qui seront utilisées comme principales sources d'information pour les sections nationales du Réseau; ii) publication et traduction de 16 notes pratiques; iii) préparation de quatre vidéos pédagogiques; iv) mise à jour de supports d'information pour le renforcement des capacités (quatre modules); v) dans chaque pays, consentement d'au moins une université/un collège à inscrire l'irrigation de crue à son programme; et vi) documentation des pratiques d'irrigation de crue dans cinq pays (à définir).
- d) **Ensemble d'initiatives de soutien:** i) annonce générale des activités de soutien à l'irrigation de crue et distribution de documents de base par le biais des programmes du FIDA; et ii) fourniture sur demande d'un appui aux programmes de pays.

V. Modalités d'exécution

- 20. Fort d'une expérience de plus de 50 ans, l'UNESCO-IHE exécutera le programme en collaboration avec quatre organisations partenaires locales en Éthiopie, au Pakistan, au Soudan et au Yémen; MetaMeta, en tant que coordonnateur adjoint du Réseau sur l'irrigation de crue; et les bureaux ainsi que les programmes et projets de développement du FIDA concernés. En qualité de bénéficiaire du don, l'UNESCO-IHE est responsable en dernier ressort de la gestion et de l'exécution du programme.
- 21. Toutes les dispositions concernant la structure organisationnelle et les procédures de gestion du programme seront consignées dans un accord de consortium, qui sera signé par tous les partenaires lors d'un atelier de démarrage. Forte de son expérience, l'UNESCO-IHE nommera un coordonnateur de programme et un coordonnateur de programme adjoint, qui seront responsables de la gestion d'ensemble du programme. Chacun des partenaires locaux désignera un chef d'équipe qui sera chargé de l'organisation et de la gestion des activités spécifiques du programme dans chaque pays.
- 22. L'UNESCO-IHE et MetaMeta organiseront une réunion annuelle du comité de pilotage du programme, afin d'examiner les résultats et de passer en revue/approuver les plans de travail et budgets annuels. Ce comité sera formé des directeurs de l'UNESCO-IHE, de MetaMeta et du FIDA (ou de leurs représentants), du coordonnateur du programme et du coordonnateur adjoint, des chefs d'équipe et d'un membre de premier plan du personnel local pour chaque organisation partenaire locale. Ces plans de travail fixent des indicateurs assortis d'échéances précises afin qu'il soit possible de mesurer la progression du programme. Les plans de travail, les budgets ainsi qu'un rapport d'ensemble sur l'exécution du programme seront soumis au comité de pilotage pour approbation provisoire, avant d'être présentés au FIDA pour approbation définitive. Les rapports annuels, qui seront établis par le coordonnateur du programme, le coordonnateur adjoint et les chefs d'équipe, comprendront des contributions des experts respectifs des projets d'investissement et des bureaux du FIDA concernés. Le rapport d'activité annuel sera évalué par tous les membres du comité de pilotage et approuvé lors d'une réunion annuelle, avant d'être transmis en temps voulu au FIDA. Afin de faciliter la supervision du programme, le coordonnateur présentera également au FIDA des

rapports d'activité semestriels n'ayant pas de caractère officiel. Un rapport final sera communiqué au FIDA trois mois après la date d'achèvement.

23. En collaboration avec les chefs d'équipe et les unités de suivi et évaluation des projets d'investissement du FIDA, et en se fondant sur les normes et modèles de présentation du Fonds, le coordonnateur du programme et le coordonnateur adjoint concevront et mettront en application un système de suivi axé sur l'impact, participatif et compatible avec les principes du FIDA, qui intégrera le retour d'information venant du personnel du programme et des parties prenantes.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

24. Les coûts indicatifs sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le cofinancement sera assuré par le Réseau sur l'irrigation de crue/UNESCO-IHE et MetaMeta, en espèces et en nature, et par le Fonds UNESCO-IHE pour la recherche en interne et le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale, en particulier pour les activités de pays menées au Pakistan.

Résumé du budget et du plan de financement

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement (Réseau/UNESCO-IHE et MetaMeta)</i>
Salaires	317	49
Voyages	149	160
Recherche et développement	640	50
Formation	-	129
Coûts administratifs (7,8%)	94	-
Total	1 200	388

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Spate irrigation significantly contributing to managing water scarcity under climate change conditions	When implemented, improved practices can result in 20% growth in agricultural returns – largely pro-poor	National records, special studies	
Objectives	Effective spatte irrigation policies and operational programmes using known good practices	Policies and programmes based on action research and practical experiences in four countries	Programme of work of key organizations involved in the programme – both implementing organization and educational institutes Results and Impact Management System (RIMS) (where applicable)	Current and future spatte operations consider programme findings
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Strengthened Spate Irrigation Network (SpN) 2. Innovative action research activities implemented in four target countries 3. Capacity built and knowledge documented and disseminated 4. Support pool for IFAD projects and country programmes 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Country chapters of the SpN, in Ethiopia, Pakistan, The Sudan and Yemen operational, with at least 60 active members and a country network plan in operation 1.2 Engagement with at least three key organizations in each country supporting spatte irrigation components in their programmes through training and programme assistance 1.3 Country spatte irrigation policy notes prepared in each country, officially endorsed and with priorities and budget set for support to spatte irrigation 2.1 At least two innovative action research activities implemented In each country – covering a wide range of possible good practices – with the help of South-South exchanges 2.2 Action research activities evaluated & documented & pathways for scaling up identified 3.1 Four Master of Science (MSc) studies completed (using material from action research activities) and serving as major resources to country chapters of the network 3.2 Practical notes printed and translated (16) 3.3 Instructional videos prepared (4) 3.4 Capacity-building material updated (four modules) 3.5 In each country, at least one university/college ready to introduce spatte irrigation in its curriculum 3.6 Spate irrigation practices in five countries documented (to be identified) 4.1 Spate irrigation support activities widely announced and basic source material spread through IFAD projects and country programmes 4.2 On-demand support provided to projects and country programmes as budget allows 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Membership records 1.2 Reports and documentation on follow-up action with key organization 1.3 Actual policy notes and documentation on endorsement by government 2.1 Programme progress report and special reports on each pilot activity 3.1 MSc student records and interviews 3.2 Actual notes and videos and distribution record 3.3 Programme progress report and reports on engagement with institutes of higher learning 4.1 Programme progress report 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Members of each country chapter sufficiently interested and stimulated 1.2 Key organizations in each country open for technical support and able and willing to adjust their programmes 1.3 'Policy space' exists in which to formulate policy notes that are taken seriously 1.4 Endorsement procedures exist and are applied 2.1 Innovative action research activities successfully implemented and promoted for scaling up 3.1 MSc students maintain attachment to country chapters of the SpN 3.2 Universities and vocational schools willing to modify their curricula 4.1 Interest among IFAD team leaders and country offices